

Vos efforts n'ont pas été vains : vos lettres ont eu un résultat. J'en suis la preuve, je suis là, je suis libre! Ce type d'action est indispensable pour changer la vie de personnes en danger, victimes d'injustices. Maintenant, il faut continuer à se mobiliser pour les autres.

Germain Rukuki, défenseur des droits humains, 2022

Écrire une lettre, signer une pétition, envoyer un dessin... On ne peut pas changer le monde avec un geste si simple, non? Si, c'est possible! Si vous doutez encore du fait que vos mots ont du pouvoir et que tout le monde peut agir, y compris les jeunes, Germain Rukuki peut vous assurer que c'est le cas.

Germain Rukuki est un militant des droits humains burundais qui a collaboré avec une organisation de lutte contre la torture et a dénoncé les mauvaises conditions de détention dans son pays. En 2018, il a été condamné à 32 ans de prison au Burundi, à la suite d'un procès inéquitable et sur la base de fausses accusations. Il a finalement été libéré en juin 2021, et a rejoint la Belgique où il a été reconnu réfugié. Il raconte que face à toutes les lettres envoyées des quatre coins du monde pour exiger sa libération, l'autorité judiciaire s'est retrouvée dans une situation ridicule. « Ces milliers de lettres qui n'ont pas cessé d'affluer ont énormément gêné les autorités et ont clairement contribué à ma libération », ajoute-t-il.

Alors, même s'il est difficile de faire cesser toutes les violations des droits humains, n'oubliez pas que vous pouvez, à tout âge, faire une grande différence par une « petite » action.

En ce début d'année 2023, nous vous proposons d'agir pour 10 cas de personnes en danger, dans le cadre de la campagne *Écrire pour les droits*. Ce marathon d'écriture de lettres implique chaque année des millions de personnes à travers le monde. L'objectif est de faire écrire

et signer un maximum de lettres dans le monde entier pour plusieurs personnes en danger. Les campagnes précédentes ont eu de véritables résultats comme cela a été le cas pour Germain Rukuki et bien d'autres personnes. Alors on compte sur vous pour participer, cette année encore, à cette grande action d'écriture de lettres qui change des vies.

De plus, parce que la défense du droit à un environnement sain est un enjeu crucial à l'heure où la protection de l'humanité et de la planète est en jeu, et parce que comprendre, c'est aussi agir, et surtout mieux agir, il est également possible de participer à l'action « *Pas d'accord, j'assume!* », créée spécifiquement pour les jeunes et les écoles de Wallonie et de Bruxelles. Comment? En sensibilisant et faisant agir un maximum d'élèves de votre école pour combattre la destruction de l'environnement et son impact sur les droits humains.

Enfin, tout au long de l'année, nous mettons à votre disposition d'autres propositions d'actions et des outils de sensibilisation et pédagogiques, de manière permanente ou de façon plus ponctuelle, en fonction de l'actualité.

En espérant pouvoir compter sur votre précieux engagement à nos côtés, nous restons à votre écoute pour toute demande, besoin de matériel, idée, envie... N'hésitez pas!

Marine Jeannin et Layla Mokaddem

Programme Jeunesse jeunes@amnesty.be



À VOS AGENDAS!

DE JANVIER À FÉVRIER 2023

Écrire pour les droits

DE JANVIER À MAI 2023 Pas d'accord, j'assume!

8 MARS 2023

Journée internationale des droits des femmes

17 MAI 2023

Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Expositions, animations
et plein d'autres actions
À découvrir sur www.amnesty-jeunes.be



















ÉCRIRE POUR LES DROITSPOUR CHANGER DES VIES

Comment l'écriture d'une lettre peut changer une vie? C'est parce qu'il ne s'agit pas simplement d'une lettre, mais de millions de lettres...! Vous aussi, participez à cette campagne mondiale en l'organisant dans votre école!



C'EST QUOI EXACTEMENT?

Écrire pour les droits est une campagne mondiale d'Amnesty International de rédaction de lettres en faveur de plusieurs individus en danger dont les droits humains ont été bafoués. C'est aujourd'hui la plus grande mobilisation de défense des droits humains dans le monde! Envoyer une lettre, c'est dire son indignation et surtout montrer que l'on soutient ces personnes.

QUAND PEUT-ON Y PARTICIPER?

Il est possible de participer à cette campagne, dans les écoles primaires, les mouvements de jeunesse et les maisons de jeunes de Wallonie et de Bruxelles, **jusqu'à la fin du mois de février 2023**.

QUI POUVONS-NOUS DÉFENDRE?

Cette année, vous pouvez choisir de soutenir une ou plusieurs personnes, parmi 10 situations, celle de Dorgelesse Nguessan au Cameroun, de Cecellia Chimbiri, Joanah Mamombe et Netsai Marova au Zimbabwe, de Luis Manuel Otero Alcántara à Cuba, de Yren Rotel et Mariana Sepúlveda au Paraguay, de Chow Hang-tung à Hong Kong, de Shahnewaz Chowdhury au Bangladesh, d'Aleksandra Skochilenko en Russie, de Zineb Redouane en France, de Vahid Afkari en Iran, et de Nasser Zefzafi au Maroc.

Ces personnes sont aujourd'hui en prison ou menacées pour avoir exercé leurs droits fondamentaux, et en particulier leur droit à la liberté d'expression et de manifestation. Elles ont été victimes de torture, mauvais traitements, n'ont pas eu droit à un procès équitable, ont été harcelées ou menacées... Elles ont besoin de notre soutien pour ne pas perdre espoir. Dis-leur que vous pensez à elles et appelez les gouvernements à respecter leurs droits fondamentaux.

COMMENT FAIRE POUR LES DÉFENDRE?

En écrivant et en faisant écrire un maximum de lettres pour une ou plusieurs de ces personnes. Pour chacune d'entre elles, nous vous proposons d'écrire deux lettres (une lettre de pression destinée aux autorités concernées et une lettre de soutien adressée directement aux personnes en danger). Vous pouvez mener une action dans votre école, votre mouvement de jeunesse ou votre maison de jeunes, pour l'ensemble d'entre elles ou seulement pour certaines d'entre elles, lors d'un seul jour ou sur plusieurs jours. En installant un stand pendant les pauses, en y consacrant une ou plusieurs périodes de cours, en organisant la projection d'un film en lien avec la situation ou le pays d'une des personnes en danger concernées par cette action, en faisant du bruit autour de de la situation d'une de ces personnes/d'une thématique... Carte blanche à la créativité!

POURQUOI?

Pour faire connaître une ou plusieurs situations de violation des droits humains à un maximum d'élèves et de jeunes.

Pour leur faire signer des lettres destinées au gouvernement pour défendre la ou les personnes choisies.

Pour leur faire écrire des messages de solidarité pour ces personnes en danger.

AVEC QUEL MATÉRIEL?

Amnesty vous propose plein d'outils et de matériels pour mener cette action dans votre école, votre mouvement de jeunesse ou votre maison de jeunes. Afin qu'elle soit la plus visible possible, pour chaque cas, vous pouvez disposer de :

- une fiche avec, au recto, une brève explication de la situation de la personne concernée, et au verso, un modèle de lettre à recopier, à destination des autorités, ainsi qu'une proposition de message de soutien à adresser à la personne en danger;
- une affiche;

• une **carte postale** sur laquelle il est possible d'écrire un message ou de faire un dessin pour la personne en danger

De courtes **vidéos** sont également disponibles sur notre site pour présenter les cas de chacune de ces personnes ainsi que l'action Écrire pour les droits, son fonctionnement et ses succès.

Enfin, nous mettons également à la disposition des enseignant-e-s et animateur-rice-s des fiches pédagogiques proposant des activités liées aux situations de certaines de ces personnes en danger. Ces fiches sont téléchargeables en ligne et peuvent également être commandées en ligne.

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER Gratuitement le matériel pour Cette action :

www.amnesty.be/epd-ecoles2223



ÉCRIRE POUR LES DROITS ÇA MARCHE!

Une signature toute seule n'a pas beaucoup de poids. Mais quand elle s'ajoute à des milliers d'autres, elle entraîne le changement. Chacune d'entre elles est donc indispensable. Ensemble, nous avons du pouvoir!

Dans le cadre de notre dernière action *Écrire pour les droits*, nous vous avions demandé de vous mobiliser notamment pour Bernardo Caal Xol et les mobilisations massives en sa faveur ont eu un impact!

Bernardo Caal Xol est un enseignant, syndicaliste et défenseur des communautés indigènes Maya Q'eqchi au Guatemala. Il s'est donné pour mission que son peuple soit en capacité de défendre ses droits. Il a également fait tout ce qui était en son pouvoir pour protéger de manière pacifique son territoire et ses ressources naturelles contre le pillage et la perte de biodiversité. Tout cela au risque de sa vie car le Guatemala compte parmi les pays les plus dangereux au monde pour les personnes qui défendent les droits à la terre, au territoire et à l'environnement.

En 2018, il a été condamné à sept ans de prison pour s'être opposé à la construction d'un projet hydroélectrique sur la rivière de Cahabón, dans le département d'Alta Verapaz, au nord du Guatemala.

Le 24 mars 2022, après près de quatre ans passés en prison, Bernardo Caal Xol a finalement été libéré, grâce à la mobilisation de centaines de milliers de personnes à travers le monde, y compris en Belgique, qui ont écrit aux autorités du Guatemala, pour exiger sa libération.

66 Je suis très reconnaissant à chacun·e d'entre vous. Vous m'avez donné l'espoir de la justice, de la liberté, et de l'égalité qui doivent prévaloir chez

chaque peuple et nation.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour lui et ont obtenu qu'il soit libéré bien avant la fin de sa peine de prison!



« PAS D'ACCORD, J'ASSUME! »

DÉFENDEZ LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN

Les injustices et violations des droits humains causées par la destruction de l'environnement vous révoltent et vous voulez les combattre? Participez avec votre classe, votre groupe Amnesty et/ou toute votre école à « *Pas d'accord, j'assume!* » (PADAJA).





LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN EST UN DROIT HUMAIN

Tout le monde devrait pouvoir bénéficier du droit à un environnement sain, c'est-à-dire pouvoir respirer un air pur, mais aussi avoir accès à l'eau salubre et à un assainissement adéquat, à une alimentation saine et durable, à un climat sûr et à une biodiversité et des écosystèmes sains.

Ce droit, qui a enfin été reconnu comme un droit humain, en 2021, par l'Organisation des Nations unies, est indispensable à la pleine jouissance d'un grand nombre de droits humains, notamment les droits à la vie, à la santé, à l'alimentation, à l'eau potable, au logement, etc. Et l'exercice des droits humains, notamment du droit à la liberté d'expression ou à l'éducation, est indispensable à la protection de l'environnement. Tout est lié!

MAIS CE DROIT EST LOIN D'ÊTRE RESPECTÉ

Même si ce droit a enfin été reconnu comme un droit humain, en pratique, il est malheureusement loin d'être respecté, et la dégradation de l'environnement, causée par le changement climatique ou d'autres atteintes à l'environnement, a de graves répercussions sur les droits humains et accentue les inégalités.

Non seulement la destruction de l'environnement et ses effets néfastes sur les droits humains touche de manière disproportionnée les plus vulnérables et les plus pauvres, mais on constate aussi que ce sont les populations les moins responsables de cette destruction qui sont celles qui font le plus face à ses dommages et qui souffrent le plus de ses conséquences néfastes.

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR LE PROTÉGER

Si ces informations sont révoltantes et peu rassurantes, cette situation n'est pas une fatalité! Des solutions existent pour protéger efficacement le droit à un environnement sain et limiter les effets de la dégradation de l'environnement (et en particulier du changement climatique) sur les droits humains!

Nous avons toutes et tous, y compris les jeunes et les enfants, un rôle à jouer dans la protection des droits humains face à la destruction de l'environnement et au changement climatique, et il important d'agir à tous les niveaux, mais ce sont avant tout les États et les entreprises, premiers responsables de la destruction de l'environnement, qui ont des devoirs en la matière! Ils doivent prendre des mesures adéquates pour protéger nos droits humains et faire en sorte que le droit à un environnement sain soit une réalité pour tout le monde.

LE PRINCIPE DE PADAJA?

PADAJA, c'est des élèves et des enseignant-e-s, à la fois du primaire et du secondaire, qui, chaque année, se mobilisent au même moment en Wallonie et à Bruxelles, pour défendre les droits humains. Entre janvier et mai 2023, Amnesty International vous propose, tout en vous fournissant du matériel adapté, d'agir, dans votre école, contre la destruction de l'environnement et ses impacts sur un grand nombre de droits humains.

Vous pouvez choisir, pendant cette période, d'organiser des actions un seul jour en particulier, durant plusieurs jours d'affilée ou bien une fois par semaine, pendant toute la journée ou seulement au cours d'une récréation ou du temps de midi. Chaque école décide de son degré d'implication.

Nous vous proposons d'agir de deux façons : en menant à la fois des actions de sensibilisation afin de mieux faire connaître le droit à un environnement sain, et des actions de pression ciblant certains États et des entreprises, pour le protéger et le défendre.

Il existe plein de façons de sensibiliser : vous pouvez tenir un stand dans l'école, coller les affiches que nous vous fournissons, projeter un film, réaliser un parcours ou une fresque, inventer une action un peu choc pour interpeller et faire réfléchir, etc. Tout est possible tant que la direction de votre école est d'accord.

Et pour faire pression sur des États et des entreprises, vous pouvez (faire) signer des



cartes postales que nous adressons à des autorités qui ont le pouvoir de faire cesser des situations d'injustice dans différents pays, y compris en Belgique.

Parmi les différentes actions que nous vous proposons, vous choisissez celles qui vous plaisent ou vous touchent le plus et/ou en imaginez d'autres, sachant que vous pouvez décider de vous mobiliser pour l'ensemble des problématiques proposées ou seulement sur certaines d'entre elles.

CONCRÈTEMENT, COMMENT FAIRE?

Commandez gratuitement notre **fiche action PADAJA** contenant plein d'idées d'actions à réaliser facilement et en peu de temps, ainsi que le matériel que l'on met à votre disposition.

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER Le matériel pour agir :

www.amnesty.be/padaja2223





DU MATÉRIEL RIEN QUE POUR LES ÉCOLES

Nous mettons à votre disposition une série de matériels et ressources en lien avec le droit à un environnement sain :

- · des affiches;
- des autocollants et des badges;
- · des cartes-actions à faire signer;
- des fiches pédagogiques (fiches focus, fiches d'activités, fiches témoignages, fiches-jeux, fiches à voir à lire);
- des vidéos.



EMPRISONNÉ À L'ISSUE D'UN PROCÈS INÉQUITABLE

Envoie un message de soutie à Waleed Abu al Khair

AMNESTY A



CONDAMNÉ À MORT À L'ISSUE D'UN PROCÈS INÉQUITABLE ET D'UN ACCÈS INÉGAL À LA JUSTICE

Envoie un message de soutien à Rocky Myers

AMNESTY PROPERTY AMNESTY

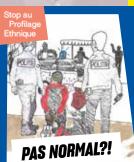


SARAH ET SEÁN RISQUENT 25 ANS DE PRISON POUR AVOIR SAUVÉ DES VIES EN MER

Envoie-leur un message de soutier

AMNESTY &





PARTAGE
UN TÉMOIGNAGE
SUR LE PROFILAGE
ETHNIQUE

Il peut s'agir d'une situation
vécue personnellement ou
par une autre personne

AMNESTY &



DES ACTIONS POUR LES ÉCOLES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

En dehors du marathon des lettres Écrire pour les droits et de l'action Pas d'accord, j'assume!, une série d'autres actions et de matériels, pour promouvoir et défendre les droits humains, sont proposés gratuitement aux écoles et aux jeunes, tout au long de l'année scolaire.

Il est notamment possible de commander des cartes-actions (des cartes postales doubles composées d'une pétition en version simplifiée destinée à des autorités qu'il suffit de signer, et d'une partie vierge, à compléter par un message ou un dessin, destinée à des personnes en danger). En plus des cartes créées dans le cadre de l'action Pas d'accord, j'assume! en lien avec la question du changement climatique et du droit à un environnement sain, nous vous proposons actuellement des cartes-actions, à compléter et faire signer, en faveur de Rocky Myers aux États-Unis, Waleed Abu Al Khair en Arabie

saoudite, Sarah Mardini et Seán Binder en Grèce, mais également pour soutenir des exenfants soldats en République démocratique du Congo ou pour combattre le profilage ethnique en Belgique.

Lors de journées internationales comme la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars ou la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie le 17 mai, des propositions d'actions avec du matériel pour agir spécifiquement sur les thématiques de ces journées sont également mises à votre disposition.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE NOS ACTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX DÉDIÉS AUX JEUNES ET AUX ÉCOLES, ET ACCÉDEZ À NOTRE FORMULAIRE DE COMMANDE VIA

amnesty.be/inscriptions

DES BONNES NOUVELLES À PARTAGER

Chaque mois, des libérations, des acquittements, des avancées dans les pratiques ou les législations en matière de défense des droits humains nous rappellent la force de la mobilisation et combien toutes les actions auxquelles on vous propose de participer ont un impact et peuvent changer des vies.

Ces bonnes nouvelles et ces victoires sont à découvrir sur notre site internet et nos réseaux sociaux. On compte sur vous pour prendre le temps de les célébrer et de les partager car il est important de ne pas oublier qu'on se bat ensemble, et qu'on gagne ensemble!

POUR DÉCOUVRIR NOS BONNES NOUVELLES : amnesty.be/bonnesnouvelles-jeunesse



REJOIGNEZ OU CRÉEZ UN GROUPE-ÉCOLE AMNESTY DANS VOTRE ÉCOLE

Les groupes-écoles Amnesty sont un bon moyen de s'engager concrètement et durablement pour les droits humains, dès le secondaire.





Un groupe-école Amnesty peut être créé, à tout moment de l'année scolaire, par des élèves ou des enseignant-e-s d'une école secondaire de Wallonie ou de Bruxelles. Actuellement, il en existe près d'une cinquantaine, et il est toujours possible de rejoindre un groupe déjà existant ou d'en créer un.

Chaque groupe se compose en principe d'élèves de classes différentes qui souhaitent agir concrètement pour défendre les droits humains et d'au moins un e enseignant e dont le degré d'implication dépend de ses disponibilités et de son intérêt. Le nombre de membres dans chaque groupe est aussi très variable, ce qui compte avant tout, c'est de réunir des personnes motivées qui ont envie de s'engager pour combattre les injustices.

L'objectif de ces groupes est à la fois de sensibiliser les élèves du groupe, mais aussi les autres élèves de l'école, au respect des droits humains, et également de mobiliser un maximum d'élèves pour les défendre et soutenir certaines personnes dont les droits humains sont bafoués en signant des cartes et des pétitions ou en écrivant des lettres. Notre programme jeunesse propose ainsi aux groupes d'organiser des activités et actions régulières au sein de leurs écoles, à l'aide notamment du matériel de sensibilisation et d'action qu'il met à leur disposition.

Il est demandé à chaque groupe de payer une cotisation annuelle de 25 euros et de s'engager à participer à au moins deux grandes actions proposées par notre programme jeunesse (par exemple l'action Pas d'accord, j'assume! le marathon des lettres Écrire pour les droits, notre Campagne bougies ou la Journée Oxfamnesty). Chaque groupe peut ensuite s'organiser comme il veut pour discuter des actions qu'il souhaite mener et les préparer (en se réunissant notamment une fois par semaine ou une fois par mois ou bien à un autre rythme encore).

INTÉRESSÉ-E-S?

Contactez-nous : jeunes@amnesty.be ou consultez notre article en ligne : www.amnesty.be/groupeecole

DÉJÀ DANS UN GROUPE-ÉCOLE ?

APPORTEZ-NOUS VOS TÉMOIGNAGES! PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VOS VIDÉOS!

N'hésitez pas à partager avec nous par mail ou via notre compte Instagram les actions que vous menez pour défendre et promouvoir les droits humains dans votre école : en quelques lignes, à travers des photos ou des vidéos : tout nous intéresse, ne les gardez pas pour vous!

POUR TOUT PARTAGE D'INFOS, DE PHOTOS OU DE VIDÉOS

jeunes@amnesty.be ou via Instagram (@amnestygroupesjeunes)

JOURNÉE OXFAMNESTY

Chaque année, des centaines de jeunes et enseignant·e·s engagé·e·s dans des groupes-écoles Amnesty et des Jeunes Magasins-Oxfam se retrouvent en Belgique lors de la Journée Oxfamnesty.

Cette journée est l'occasion pour ces jeunes militant·e·s de se rencontrer, d'échanger, de se former et d'agir autour d'une thématique spécifique liée aux missions et actions des deux organisations.



Cette année, Amnesty International et Oxfam-Magasins du Monde ont travaillé, main dans la main, aux côtés de deux jeunes activistes pour le climat, Adélaïde Charlier et Johan Reboul dixit « Le Jeune Engagé », ainsi que des organisations partenaires comme Greenpeace, Coren asbl, ou le CNCD 11.11.11, pour proposer aux participant·e·s un programme passionnant sur la question de la justice climatique et des impacts sur les droits humains du changement climatique. Un événement qui se tiendra le mercredi 8 février 2023 à Namur, à ne pas manquer si vous êtes membres d'un groupe-école Amnesty!

POUR S'INSCRIRE (AVANT LE 1ER FÉVRIER 2023) :

www.amnesty.be/oxfamnesty2023

ANIMATIONS ET EXPOS DANS VOTRE ÉCOLE



Pour sensibiliser les élèves de votre école à la défense des droits humains, votre école peut accueillir **gratuitement**, pendant une ou deux semaines, l'une ou l'autre de nos **cinq expositions de photographies**, **de témoignages ou de dessins**. Certaines permettent d'aborder la question des droits humains en général tandis que d'autres traitent d'un sujet spécifique lié aux droits humains comme celui de la migration et de l'asile ou des droits des femmes. Elles sont toutes accompagnées d'un dossier pédagogique contenant des activités à réaliser lors de la visite de chacune d'elles.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.amnesty.be/expos-ecoles



Tout au long de l'année, des animateur-rice·s d'Amnesty International peuvent également assurer **gratuitement** des **animations en classe** pour faire découvrir aux élèves, du primaire ou du secondaire, les droits humains et le travail des défenseur·e·s des droits humains. Nos animations durent 1h40 (deux périodes de cours) et sont destinées aux classes de **5° et 6° primaire**, ainsi qu'à l'ensemble des classes du **secondaire**.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.amnesty.be/animationecole

AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE

Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles - Tél. : 02 543 79 09 - jeunes@amnesty.be

www.amnesty-jeunes.be

COMMANDE DE MATÉRIEL

Tout notre matériel pour la jeunesse est gratuit. Seuls les frais de port sont facturés si la commande nécessite l'envoi d'un colis.

www.amnesty.be/inscriptions

SUIVEZ-NOUS

www.facebook.com/amnestyjeunes - www.instagram.com/amnestygroupesjeunes www.twitter.com/amnestybe - www.youtube.com/amnestybe